

L'Etat en Languedoc-Roussillon

n° 15

■ page 1 - Mobilisation pour l'emploi : l'Etat sur le terrain ■ page 2 - Transports : 66,4 M€ pour des transports durables ■ LGV : Paris-Montpellier en moins de 3 heures ! ■ page 3 - Education : des plateformes pour lutter contre le décrochage scolaire ■ Cohésion sociale : 19,3 M€ pour le sport ■ page 4 - Développement durable: 60 M€ pour l'environnement ■ Sécurité publique : le Gard renforce la lutte contre les vols de métaux

Question



à **Philippe Portal**
Sous-préfet d'Alès
Membre du Comité national
des sous-préfets pour l'emploi

Sur le terrain, la mobilisation pour l'emploi, c'est quoi ?

Nous sommes les pivots de la mobilisation pour faire travailler ensemble les nombreux partenaires publics et privés.

Cela exige une analyse fine, par exemple pour orienter correctement les chômeurs et les former dans les secteurs où il y a le plus d'offres.

Le bassin d'Alès avait sans doute une longueur d'avance, car le réseau du Service public de l'emploi local (SPEL) y est actif depuis longtemps.

Les relations entre les acteurs institutionnels y sont généralement bonnes, reflet de l'expérience acquise depuis plusieurs décennies dans le cadre de la réindustrialisation.

Nos efforts portent particulièrement sur l'apprentissage, la gestion des emplois et des compétences, l'utilisation de la clause sociale dans les marchés publics.

MOBILISATION POUR L'EMPLOI L'Etat sur le terrain

Dans la région, le chômage de longue durée a augmenté de 30 % en deux ans, 23 000 des 145 000 demandeurs d'emploi sont des jeunes. Ces préoccupations sont au cœur du Plan de mobilisation pour l'emploi, annoncé par le Président de la République le 1er mars dernier. Sur le terrain, les sous-préfets sont au centre du dispositif.

« La lutte contre le chômage se gagne personne par personne, emploi par emploi » dit le Préfet de région Claude Baland. « **Chaque sous-préfet connaît son bassin d'emploi**, les entreprises et les nombreux partenaires. Il est le mieux placé pour animer un réseau d'acteurs. »

Le développement la formation en alternance est une priorité. « **L'apprentissage** c'est 70 % de jeunes qui trouvent un emploi à la fin de leurs études. En Languedoc-Roussillon, avec le Conseil régional, nous allons augmenter le nombre de contrats d'apprentissage. Il y en avait 12 000 en 2004, 15 500 en 2010 ; objectif 2015 : 20 000 ».

La valorisation de l'alternance passe aussi par la reconnaissance aux

apprentis des mêmes droits que les autres étudiants, l'exonération de charges pour les PME qui s'y engagent, un bonus/malus pour les grandes entreprises, selon leurs taux de recrutement d'alternants...

Autre mesure du Plan de mobilisation : chaque **demandeur d'emploi de longue durée** sera reçu sous 3 mois par Pôle emploi, qui lui proposera un emploi, une formation ou un accompagnement individualisé.



Claude BALAND et le corps préfectoral

Contacts Sous-préfets :

11 - Carcassonne	Olivier DELCAYROU	Secrétaire général	04 68 10 28 30
Limoux	Olivier TAINURIER	Sous-préfet	04 68 31 93 37
Narbonne	Marie-Paule BARDECHE	Sous-préfète	04 68 90 35 59
30 - Nîmes	Martine LAQUIÈZE	Secrétaire générale	04 66 36 41 02
Alès	Philippe PORTAL	Sous-préfet	04 66 56 39 03
Vigan	Fabienne ELLUL	Sous-Préfète	04 67 81 67 02
34 - Montpellier	Patrice LATRON	Secrétaire général	04 67 61 61 11
Béziers	Philippe CHOPIN	Sous-préfet	04 67 36 70 52
Lodève	Christian RICARDO	Sous-préfet	04 67 88 34 10
48 - Mende	Jocelyn SNOECK	Secrétaire général	04 66 49 67 01
Florac	Boris BERNABEU	Sous-préfet	04 66 65 62 80
66 - Perpignan	Jean-Marie NICOLAS	Secrétaire général	04 68 51 66 01
Prades	Alice COSTE	Sous-Préfète	04 68 05 39 29
Céret	Antoine ANDRÉ	Sous-Préfet	04 68 87 91 01



AGENDAS 21 LOCAUX Trois nouveaux lauréats

Les communes de **Cabestany**, **Sorèdes** (66) et le **Pays Cœur d'Hérault** (34) sont les nouveaux territoires dont l'engagement durable a été labellisé «Agenda 21 local». Cette reconnaissance est gage de sérieux et de cohérence.

Un agenda 21 local est un projet territorial de développement durable qui prend la forme d'un programme d'actions. Il n'y a pas de modèle unique. Chacun est le reflet de la situation locale, de ses acteurs et de leurs attentes.

La France en compte aujourd'hui 188, dont 19 en Languedoc-Roussillon.

Site des agendas 21 en LR

www.agenda21.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr



TRANSPORTS 66,4 M€ pour des transports durables



La Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement vient d'attribuer aux agglomérations de Nîmes et Montpellier 65 des 590 M€ accordés aux collectivités. Avec le Conseil général de l'Hérault, elles sont lauréates du second appel à projet « transports en site propre » du Grenelle de l'Environnement.

A Nîmes, après avoir cofinancé la ligne 1 « tram'bus », l'État subventionnera la ligne 2 «tramway» (28 M€). Ouverture prévue en 2016-2017.



A Montpellier, ce sont les lignes 4 et 5 du tram qui sont cofinancées (37 M€).

C'est l'agglomération la mieux dotée de France : 120 M€ en moins de deux ans, après un premier engagement de 83 M€ pour la ligne 3 du tram.

Pour la 1ère fois, l'État finance des lignes de cars péri-urbains pour maîtriser l'étalement de la ville. Il accorde près de 1,4 M€ au **Conseil général de l'Hérault** pour son projet de car à haut niveau de services reliant le cœur du département au pôle d'échange de la Mosson.

Contact DREAL

Chantal MARC, 04 34 46 66 78

chantal.marc@developpement-durable.gouv.fr

AGRICULTURE « Sud et bio », l'interprofession bio est née

Le Languedoc-Roussillon est la 2ème région française pour le dynamisme de son agriculture biologique. En pointe : la viticulture, les fruits et légumes, les oléagineux.

Production, transformation, distribution : la filière s'organise, désormais portée par l'association interprofessionnelle « Sud et bio ».

Son rôle sera de développer et sécuriser l'approvisionnement, positionner la filière sur les marchés en croissance, promouvoir les produits à l'international

Contact DRAAF

Simon MIQUEL, 04 67 10 18 71
simon.miquel@agriculture.gouv.fr



LGV Paris- Montpellier en moins de 3 heures !



*Damien ALARY
Président du Conseil
général du Gard,
Claude BALAND
Préfet de région,
Thierry MARIANI
Secrétaire d'Etat,
Christian BOURQUIN
Président du
Conseil régional*



Pour désaturer la ligne existante, développer les TER et le fret, le Secrétaire d'Etat chargé des transports, Thierry MARIANI, a signé le protocole d'étape du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier. Sont partenaires de l'Etat et de son opérateur Réseau Ferré de France (RFF) : l'Union européenne, le Conseil régional, le Conseil général du Gard et les deux agglomérations concernées.

Le protocole signé le 7 février, confirme l'engagement pris fin 2009 et précise la programmation des équipements connexes, comme les gares nouvelles de Nîmes-Manduel et Montpellier-Odyseum.

Les travaux débuteront fin 2012, pour une livraison à l'horizon 2016-2017.

Le développement du réseau ferroviaire à grande vitesse est un engagement du Grenelle de l'Environnement.

Contact DREAL

Patrick BURTÉ, 04 34 46 65 30

patrick.burte@developpement-durable.gouv.fr

Cette ligne mixte (transport-fret) de 80 km est évaluée à **1,67 milliards €**. Le projet est réalisé sous forme d'un contrat de Partenariat public-privé (PPP) dont le futur titulaire assurera le financement, la construction et l'entretien.



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

CULTURE

Une charte pour le spectacle vivant

En 2004, la DRAC a été la première de France à créer une instance pérenne de concertation associant Etat, collectivités et partenaires sociaux.

Le **COREPS** (Comité régional des professions du spectacle vivant) est devenu un outil de référence.

Il s'intéresse à la création, l'emploi et la formation, dans un secteur où la professionnalisation est cruciale.

Le 21 avril, le Préfet de région et le Président du Conseil régional, avec d'autres collectivités et en concertation avec les partenaires sociaux, signeront une charte régionale.



Contact DRAC
François DUVAL,
04 67 02 32 41
francois.duval@culture.
gouv.fr
www.coreps-languedoc-roussillon.fr

EDUCATION

Des plateformes pour lutter contre le décrochage scolaire



Chaque année, 120 000 jeunes de 16 à 18 ans sortent du système éducatif sans diplôme, dont 4 500 en Languedoc-Roussillon. Souvent sans perspective, ils sont livrés à eux-mêmes.

En accompagnement des mesures de prévention, le **repérage des jeunes « décrocheurs »**, via un dispositif interministériel d'échange d'informations, est indispensable. Il faut pouvoir les contacter pour leur proposer des solutions de « 2ème chance » préparant leur entrée dans la vie active.

D'ici fin avril, une **plateforme de suivi et d'appui** sera créée auprès de chaque sous-préfet d'arrondissement. Elle réunira les responsables de l'Education

nationale, de l'enseignement agricole, des centres de formation d'apprentis, des missions locales, du service public de l'emploi, des centres d'information jeunesse et des collectivités territoriales.

Le Préfet de région et le Recteur d'Académie copilotent le dispositif.

Contact Académie de Montpellier
M. Claude CHAUVY, 04 67 91 49 96
claude.chauvy@ac-montpellier.fr

AGENDA

Du 1^{er} au 7 avril
semaine du développement durable

www.semaineveloppementdurable.gouv.fr

Du 4 au 10 avril
semaine de l'industrie

www.semaine.industrie.gouv.fr

COHESION SOCIALE 19,3 M€ pour le sport



Le sport est facteur de cohésion sociale et de lutte contre les exclusions. L'intervention de l'Etat bénéficie à tous les niveaux de pratique sportive : du haut niveau au sport pour tous. La Direction régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion social (DRJSCS) pilote un budget annuel à la hausse : 19,3 M€.

6,3 M€ sont consacrés aux projets des ligues et comités sportifs ainsi qu'aux petits **équipements des collectivités**. 2,5 M€ aux équipements structurants, comme la Maison régionale des sports (850 000€) ou la piscine de Lattes (600 000€).

L'Etat finance l'expertise de 160 agents (9 M€), notamment les **conseillers techniques et sportifs** (CTS) mis à disposition des fédérations.

Contact DRJSCS
Albert KERIVEL, 04 67 10 14 99
albert.kerivel@drjscs.gouv.fr

<http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr>

800 000 € soutiennent l'accès au **sport de haut niveau** et la **formation** (dirigeants, éducateurs et animateurs bénévoles, arbitres). En partenariat avec l'Académie de Montpellier, 700 000 € sont consacrés à l'initiation sportive à l'école.

Parmi les priorités : le soutien à l'emploi, le sport pour les personnes handicapées et celles des zones rurales ou défavorisées, la lutte contre les incivilités, la prévention du dopage...

COOPERATION DECENTRALISEE

Collectivités,
valorisez
vos actions !



Le Ministère des affaires étrangères et européennes actualise l'**Atlas français de la coopération décentralisée**.

Il permet aux collectivités de valoriser toutes leurs actions internationales et de développer les synergies.

Pour figurer parmi les 5 000 collectivités françaises engagées, faire connaître ou actualiser l'un des 12 300 projets locaux conduits :

<http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/bdd-france.asp>

Retrouvez la lettre sur

www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

Protéger le littoral, la biodiversité, prévenir les risques, améliorer l'efficacité énergétique, soutenir les énergies renouvelables... les programmes européens cofinancent de nombreux projets préservant la qualité environnementale du Languedoc-Roussillon. Ils contribuent à son attractivité et à son développement économique durable.

Avec 65 % de son territoire occupé par des espaces naturels, la région a le premier patrimoine environnemental français.

Mais la richesse est fragile : 9 communes sur 10 sont soumises à des risques naturels, l'approvisionnement en eau et les besoins énergétiques sont des enjeux majeurs face à la forte croissance démographique.

Depuis 2007, l'Europe a déjà injecté 60 M€ de FEDER au profit de 720 projets.

Quelques projets exemplaires :

- réhabilitation énergétique et équipement solaire de 164 logements sociaux dans la Cité Torcatis à Perpignan ;
- restauration de l'habitat de l'écrevisse à pattes blanches en Lozère ;
- réduction des pollutions de la lagune de l'étang de Thau

- soutien de l'auto-partage dans de nombreuses villes de la région ;
- restauration des affluents de l'Aude.



Contact DREAL

Michel GAUTIER, 04 34 46 64 16

michel.gautier@developpement-durable.gouv.fr

Site de l'Europe en LR : www.languedoc-roussillon.eu

SECURITE PUBLIQUE

Le Gard renforce la lutte contre les vols de métaux

Avec la hausse du cours des métaux, le Gard, comme les départements voisins, enregistre une recrudescence des vols de métaux, surtout de câbles. Ils visent les réseaux (SNCF, France Télécom, ERDF) mais aussi les chantiers du BTP et les déchetteries.

Les préjudices pour les entreprises et leurs clients sont importants : graves dysfonctionnements de distribution, de transports, de communication ; coûts de remplacement...

A nouvelle délinquance, nouvelle organisation. En partenariat avec les grandes entreprises et les collectivités, gendarmerie et police nationales ont renforcé :

- la prévention des vols, grâce à des diagnostics de site réalisés par des référents sûreté ;
- la surveillance des installations, notamment par des survols en hélicoptère ;
- la réactivité en cas de vol : accélération des signalements et des interventions sur zone des enquêteurs ;

- le contrôle de la filière de revente, en étroite coopération avec les services fiscaux.

Bilan 2010 dans le Gard : 40 auteurs de vols interpellés, dont 5 en flagrant délit ; recul des vols sur les chantiers ; arrêt de l'augmentation des vols de câbles.

Contact Préfecture du Gard
Thierry LAURENT, Directeur de cabinet
04 66 36 40 11
thierry.laurent@gard.gouv.fr

Contact : préfecture de région Languedoc-Roussillon
34 Place des Martyrs de la Résistance -
34000 Montpellier - Tél. : 04 67 61 61 61

Directeur de publication : Jean-Christophe BOURSIN,
Secrétaire général pour les affaires régionales
Rédactrice en chef : Sandrine DEMOULIN
Directrice de la communication

Crédits photos :
Préfecture du Gard - ADEME - Agglo de Montpellier
(Antoine Garcia Diaz) - Préfecture de l'Hérault -
Rectorat - Compagnie Portes Sud - CREPS Sud Est
(Anne-Laure Chasset) - SGAR -
Fédération AAPMA de Lozère



Nous écrire, vous abonner : communication@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr